

Le rapport de la CGM: 25 ans déjà! 25 Jahre Medien-Gesamtkonzeption!

Les feuilles ont viré au jaune et sa reliure craque de toutes parts... normal pour un pavé de 700 pages, publié voici un quart de siècle. Si le contenant donne des signes de faiblesse, on ne saurait en dire autant du contenu: avec le recul, on ne peut que rendre hommage à la Commission pour une conception globale des médias (CGM). Une relecture de son rapport montre que la pléiade d'experts, mandatés par la Confédération pour dresser un bilan critique et prospectif de la communication dans notre pays, avait vu juste.

La plupart des mesures préconisées par la CGM pour moderniser le fragmentaire et précaire droit de l'information d'alors ont été adoptées; on songe au cadre constitutionnel de la radiodiffusion, à la révision de la loi sur le cinéma ou encore au droit de réponse. Certes, dans bien des cas il a fallu patienter; ainsi, un droit d'accès aux documents fédéraux n'a été consacré que l'année dernière. Ou encore compter sur un coup de pouce de la Cour européenne des droits de l'Homme: sans l'arrêt Goodwin il n'y aurait peut-être pas eu de secret rédactionnel.

Pourtant innovateurs, nos commissaires ont cependant failli sur un point: ils n'ont pas vu venir l'ère de la communication individuelle de masse engendrée par Internet. Une révolution technologique mais aussi sociale, puisqu'elle a brisé définitivement la frontière entre les gens de média qui informent et le public qui est informé.

«Les retards constatés dans le droit des médias résultent toujours de retards dans la politique des médias» écrivait le président de la CGM, H.-W. Kopp. A l'heure du Web 2.0 – autrement dit de l'information communautaire et du journalisme citoyen – ces lignes résonnent comme un avertissement. N'est-il pas temps de convoquer de nouveaux états généraux de la communication pour refaire le point et proposer des solutions qui sont le fruit d'une vision actualisée, cohérente et réfléchie? ■

Les pages de ce rapport sont jaunies et le dos se déformait. Si le dos se déformait, c'est que le contenu était solide. En regardant en arrière, on ne peut que rendre hommage à la Commission pour une conception globale des médias (CGM). Une relecture de son rapport montre que la pléiade d'experts, mandatés par la Confédération pour dresser un bilan critique et prospectif de la communication dans notre pays, avait vu juste.

Die meisten Massnahmen, welche der Bericht vorschlug, um die fragmentarische Regelung des Rechts auf Information zu verbessern, wurden umgesetzt. Zu denken ist an die Verfassungsgrundlage für Radio und Fernsehen, die Revision des Filmgesetzes und das Gendarstellungsrecht. In verschiedenen Bereichen musste man allerdings längere Zeit zuwarten. Der Anspruch auf Einsicht in Dokumente der Bundesverwaltung existiert erst seit dem letzten Jahr. Und für den Quellenschutz der Medienschaffenden brauchte es den Fingerzeig des europäischen Gerichtshofs für Menschenrechte. Ohne den Entscheid in Sachen Goodwin gäbe es möglicherweise keinen Schutz des Redaktionsgeheimnisses.

Obwohl die Experten innovativ waren, haben sie einen Aspekt verkannt: Sie sahen die Ära der Massen-Individualkommunikation über Internet nicht voraus, welche die Grenze zwischen Medienschaffenden, die informieren und Publikum, das sich informiert, durchbrochen haben.

Die Defizite im Medienrecht seien die Folge einer rückständigen Medienpolitik, schrieb der Präsident der MGK, H.-W. Kopp. Im Zeitalter des Web 2.0 – anders gesagt, der Wikis und des Bürgerjournalismus – erscheint diese Feststellung wie eine Mahnung. Ist es nicht an der Zeit, neue Kommunikationsfachleute zu ernennen, um die heutigen Gegebenheiten aufzuarbeiten und Lösungen vorzuschlagen, die auf einer aktualisierten, kohärenten und durchdachten Sicht der Dinge beruhen? ■